

Les efforts des Amis de Port-Blanc se concrétisent

L'aménagement du site en bonne voie

Les Amis de Port-Blanc ont tenu, dimanche, leur troisième assemblée générale. Si les premiers aménagements du site réjouissent l'association, celle-ci reste mobilisée pour atteindre tous les objectifs fixés.

« Pour le printemps, deux points importants de l'action que nous avons définie seront réalisés, déclare avec une certaine satisfaction le président, Francis Gillibert. A savoir : l'amélioration de la circulation et du stationnement à Port-Blanc. »

Créée il y a trois ans, l'association les Amis de Port-Blanc (APB) commence à voir ses efforts se concrétiser par la mise en chantier du nouveau parking de proximité (souterrain et aérien) et par l'aménagement de la voie d'accès à la cale. « Les usagers du port trouveront des conditions d'accès et de parking plus agréables, tant sur le plan esthétique que sur celui de la sécurité. » Le président en a profité pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à la concrétisation de ces projets.

Un an de retard

En contrepartie, Francis Gillibert a critiqué vivement « l'attentisme et l'action négative » des membres de la municipalité de l'Île-aux-Moines qui ont entraîné, de ce fait, un retard d'un an sur le démarrage du chantier.

Le nouveau parking de 1 200 places jouxtant celui d'Er



Le conseil d'administration avec, de gauche à droite : Lolick Quillien, Francis Roucous, Charles Frenet, Francis Gillibert (président), Michel Busnel, Yvon Le Mouhaer et Françoise Magnier (absents : André Vlan et Jean-Claude Bouilhol).

Lannic devrait être aménagé sommairement (voies d'accès uniquement) pour cet été. Les APB sont très inquiets au sujet des problèmes sanitaires liés à l'affluence touristique et à la forte concentration de parkings. Ils souhaitent que la gestion de ces parkings départementaux soit très rigoureuse.

Quant à la plate-forme de front de mer, il est prévu de réserver 15, 22, puis 30 places de stationnement, entend-on dire. A ce sujet, l'assemblée a pris une résolution : « Faire tout ce qui est en notre pouvoir pour limiter les places au strict minimum », à savoir,

véhicules prioritaires et quelques taxis.

2,8 MF pour réaménager le port

Le syndicat mixte des ports et bases nautiques dispose d'une enveloppe de 2,8 MF pour réaménager le port et le plan d'eau. Seul, le ponton pour l'accostage des vedettes à passagers est programmé pour 1994. Les APB aimeraient être consultés pour l'étude des futures réalisations : l'aménagement du port de plai-

sance en particulier et la station d'avitaillement.

Parmi les autres sujets abordés : l'agencement du carrefour des Quatre-Chemins en rond-point anglais. Le maire de Baden est conscient de la nécessité, mais « le Département a d'autres priorités en ce moment, comme le giratoire du Petit-Molac en Aradon ».

Le conseil d'administration a été réélu dans son intégralité. Francis Gillibert, dont le mandat de trois ans se termine, a déclaré ne pas vouloir se représenter à la présidence. Le nouveau bureau sera constitué le 12 février.